

Les infos

Vendredi 23 Mars 2012



VOX POPULI

Le second tour de l'élection des représentants des salariés au conseil d'administration a confirmé la tendance du 1^{er}, en l'accentuant. L'évènement, c'est la progression continue de la CGT depuis 20 ans, dans un contexte où le rapport entre le collège techniciens et le collège cadres s'est complètement inversé. La CGT est la seule organisation qui progresse en nombre de voix, elle passe à 24,20% tous collègues. Plus précisément, nos candidats, ont encore gagné près de 150 voix par rapport au 1^{er} tour. La CGT est en seconde position dans le collège techniciens. Dans le collège cadres, 30 voix la séparent du second et la CGT est loin devant la CFDT qui pointe en dernière position. Tous collèges confondus, la nouvelle hiérarchie s'établit ainsi, le SNB recueille 3095 voix, la CFDT, 2786, la CGT 2575, et la CFTC 2186. Si aucun de nos candidats n'est élu, le message adressé à la Direction Générale ne lui échappera pas, et c'est ce message que nous recevons nous aussi. Au-delà des remerciements traditionnels à nos électeurs, nous prenons au sérieux la responsabilité qu'ils nous ont confiée de défendre au mieux leurs intérêts. Alors que l'avenir et le devenir de la banque pose question à tout le monde, que 2012 s'annonce comme une année critique, il est bon de disposer d'un contre-pouvoir et d'une source d'information indépendante.

LES NOUVELLES DU FRONT

Finalement, l'espace emploi va ouvrir son standard téléphonique à partir du 26 mars. Il sera possible d'obtenir des informations mais aussi de demander un RV avec l'espace. Ce RV ne pourra se tenir qu'à partir du 2 avril. Pas de précipitation nécessaire cependant, obtenir un RV ne donnera aucune priorité particulière pour obtenir la validation de sa candidature. Nous avons fait acter que ce sera notamment le cas vis-à-vis de ceux qui prendront RV à partir du 2 avril. La CGT vous conseille également de confirmer par mail, donc par écrit, votre candidature auprès de l'espace, à partir du 2 avril... et ce, quel que soit votre choix, reclassement, départ, plan de transition. Une réunion de la commission de suivi se tiendra dès le 10 avril pour corriger les éventuels dysfonctionnements et examiner les recours. 452 postes sont actuellement gelés et disponibles pour les reclassements à propos desquels il a été dit tout et n'importe quoi pour décourager les candidats. Rappelons donc que se manifester auprès de l'espace pour postuler n'implique pas d'obligation ni la perte du poste occupé.

REMUNERATION FINANCIERE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la fermeté des organisations syndicales aura permis d'éviter une chute drastique de l'intéressement / participation payé cette année. L'an dernier, la direction avait tenté de passer l'enveloppe à une cure d'austérité motivée par les nouvelles normes de Bâle 3. Estimée à 15 millions d'euros, l'économie avait été refusée par les syndicats. « Ce sera neutre si les résultats augmentent de 5% ... et je vous rappelle qu'on vise les 6 milliards de résultats » plaidait alors le directeur des relations sociales. On a bien fait de ne pas l'écouter ! Cette année, le communiqué de la DRH a déjà annoncé le montant global qui distribué, aux alentours de 100 millions. Les versements individuels seront par exemple de 1.125 € pour un salaire de 20.000 €, 1.576 € pour 28.000 €, 2.251 € pour 40.000 €, 3.038 € pour 54.000 €, etc.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Mon portail, Liens utiles, Espace syndical, CGT